

ET MA VIE PRIVÉE DANS TOUT ÇA ?

Les nouvelles technologies nous permettent de communiquer aisément et rapidement avec nos proches, connaissances, et collègues.

Mais attention, les outils employés ne sont pas toujours neutres.

De notre messagerie à nos achats en passant par nos réseaux sociaux, les services que nous utilisons sont trop souvent fournis par des tierces parties pas forcément bienveillantes : GAFAM (devinez l'acronyme à partir des logos ci-contre), État, FAI...

Difficile de garder la main sur nos données face à ces géants !



article 9 du Code civil français, loi du 17 juillet 1970

Pour contrôler sa vie privée, il faut maîtriser :

- nos informations personnelles
- exactement sont détenues
- est fait de ces informations

En fait si !

Si vous n'avez rien à cacher, pouvez-vous nous fournir une copie de tous vos emails, de vos messages et photos sur Facebook, et de tous les fichiers sur votre ordinateur ? Nous aimerions tout savoir sur vous.

Nos données concernent souvent aussi des proches

Personne n'est à l'abri de l'utilisation malveillante de ses données

<http://jenairienacacher.fr>

ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE

Habitudes de navigation

Marquage lors de la visite de sites sur Internet (cookies), enregistrement des visites (empreinte de navigateur) et des connexions

Utilisation des données à des fins marketing ou publicitaires

Habitudes de consommation

Enregistrement et analyse des habitudes d'achats, de lecture, d'utilisation... (e.g. le compteur électrique « intelligent » Linky de l'ERDF)

Historique de recherche

Enregistrement et analyse des recherches Internet, qui dressent souvent un tableau étonnamment précis de nos vies

Habitudes de communication et de navigation

Enregistrement et analyse des métadonnées permettant d'inférer habitudes de vie, relations sociales, hobbies...

Exploration de données sur les communications

Analyse automatisée des communications en clair pour détecter les « comportements suspects » (quoi que cela veuille dire !)

Caméras

Surveillance à distance, en huis clos (et pourquoi pas automatisée ?)

Doxxing

Recherche et publication de détails privés sur l'identité d'une personne dans un but d'intimidation

Dommages collatéraux

Publication massive de données privées acquises illégalement dans le cadre d'une opération malveillante envers un organisme tiers (e.g. le récent piratage de Ashley Madison)

Piratage

Vol de compte (messagerie électronique, banque, ...) à des fins de monétisation ou d'usurpation d'identité

<https://panopticklick.eff.org>

Reprendre le contrôle sur sa vie privée numérique

C'EST POSSIBLE !

Il existe des alternatives et solutions pour nous aider à mieux contrôler notre vie privée numérique.



ANONYMAT

Pour se protéger contre l'enregistrement et l'analyse des habitudes de recherche, navigation...

• Moteurs de recherche non traçants :



• Navigation anonyme :



(disponible aussi sur smartphone)

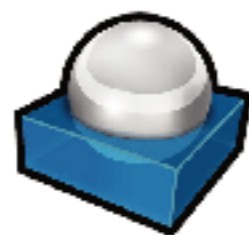
Attention toutefois, pour rester vraiment anonyme avec Tor il est sans doute nécessaire de changer quelques habitudes !

CONFIDENTIALITÉ

Pour protéger ses données en transit, lors du stockage... afin que seul leur destinataire puisse les lire.

- Navigation : HTTPS à utiliser autant que possible (e.g. avec le plugin HTTPS Everywhere* pour votre navigateur)
- Communication : appels chiffrés avec RedPhone*, SMS chiffrés avec TextSecure*, emails chiffrés avec K-9 Mail*
- Stockage : chiffrement des données avec GnuPG

* : applications libres et open-sources (il s'agit juste d'exemples !)



AUTONOMIE

Pour garder le contrôle et limiter la prolifération des copies de ses données publiées dans le « cloud » : hébergement auprès d'un hébergeur « éthique », ou tout simplement auto-hébergement !

Exemples (parmi tant d'autres !) : Tetaneutral comme FAI et hébergeur, Roundcube comme client mail, Wordpress pour son blog, Diaspora / Framasphere comme réseau social, OwnCloud pour un « cloud » personnel

ÇA NE S'ARRÊTE PAS LÀ !

Toutes ces alternatives ne remplaceront jamais le bon sens et la réflexion par rapport aux données personnelles que l'on rend disponibles, comment et à qui.

La question de la vie privée dans notre monde d'ouverture extrême est épineuse, et il importe que chacun puisse faire des choix informés quant à la mise à disposition d'informations personnelles.

Malheureusement ce ne sera pas totalement possible tant qu'il n'y aura pas une véritable transparence à ce sujet dans tous les « services » gérés par des tiers que nous utilisons quotidiennement.

Du chemin a été fait (droit à l'oubli, « Crypto Wars » aux US) mais la route est encore longue !